

Procès-verbal du conseil d'administration

du 7 février 2022

Séance n° 3 de l'année scolaire 2021-22, convoquée le 18 janvier 2022

Présidence : Régis BERTHOLET, Proviseur

Nombre de présents : **22 puis 24** Quorum : 13

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme Catherine GOMEZ

Invitées sans droit de vote :

Questions traitées :	Nombre de feuillets
I. AFFAIRES ADMINISTRATIVES	2
II. AFFAIRES FINANCIERES	4
III. AFFAIRES SCOLAIRES	1
IV. QUESTIONS DIVERSES	1

Le Président,

R. BERTHOLET



Le secrétaire de séance,

C. GOMEZ



Conforme aux délibérations

Le quorum étant atteint, la séance commence à 17h55

I AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1. Adoption du compte-rendu du précédent conseil d'administration, le 18 novembre 2021

Vote :

Votants : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------



Le compte-rendu est adopté.

17h55 arrivée de Mme JEANTET et M BERNABEU (24 présents)

III AFFAIRES SCOLAIRES

1. Répartition de la dotation horaire globale

M Bertholet explique le principe de cette répartition, en indiquant les axes retenus pour arriver à la proposition. Il précise qu'au préalable, le conseil pédagogique puis la commission permanente se sont réunis afin de faire évoluer la proposition de départ.

Les axes principaux retenus sont :

- L'ouverture d'une 3^{ème} classe de terminale STMG plutôt que la mise en place de dédoublements avec pour objectif d'améliorer la réussite des élèves en réduisant les effectifs des classes +12h
- L'ouverture en terminale des spécialités Anglais (AMC) et (EPS). +12h
- La perte de 2 groupe de spécialité de 1^{ère}, l'un en math et l'autre en physique : - 8h
- Le maintien des options et section européenne italien, avec des moyens réduits identiques à cette année
- Le maintien de l'AP de 2^{nde} (dédoublements en français, math et SNT). = +27,5h
- Suite au propositions de la commission permanente, le maintien des TP en enseignement scientifique 1^{ère} et terminale pour des raisons de coût et d'emploi du temps. + 6,5h
- Une réserve quasi nulle (1,3h)

M Bertholet insiste pour dire que cette réserve est très faible et qu'elle risque d'être insuffisante en cas de nécessité d'ouverture de nouveau groupe. Il sera toujours temps d'ajuster au mois de juin lorsque les effectifs et contraintes seront connus mais il observe que la carte des formations est très riche au lycée (options et spécialités) et que la marge de manœuvre est quasi nulle avec l'arrivée de nouvelles spécialités.

De son point de vue et même si cela n'influe pas sur le projet de répartition à ce moment de l'année, le conseil d'administration devra se positionner sur les coupes à réaliser en cas de besoin.

Les parents d'élèves s'interrogent sur la viabilité d'options à faible effectif (latin et espagnol LV3), compte-tenu de la situation « budgétaire » de l'établissement. M Bertholet explique que cette question ne peut être tranchée sans en avoir parlé avec les intéressés. Il propose de reporter cette discussion au prochain conseil d'administration.

La question de l'anglais et de la « 2^{ème} spécialité » est aussi abordée, car cela complexifie les emplois du temps et que certains considèrent qu'il n'est pas justifié qu'une discipline ait à elle seule deux spécialités. M Bertholet explique que le nombre de spécialités au lycée (11), n'est pas modifiable par le conseil d'administration. Il précise aussi que la spécialité anglais a un fort succès auprès des élèves, ce qui justifie pleinement l'ouverture d'un nouveau groupe en classe de terminale. Concernant la spécialité LLCER « classique », il propose de demander aux élèves demandant l'anglais d'indiquer leur préférence entre les 2 options (LLCER et AMC). Dans le cas d'une forte désaffection de l'une des 2 options, la question d'une fermeture se poserait. Par contre, dans le cas d'un déséquilibre entre les groupes, on pourrait ajuster les choses, en informant les élèves à l'avance. Une fois encore, le choix des élèves sera décisif.

D'une manière générale, les professeurs et parents d'élèves regrettent la « faiblesse » de la dotation qui contraint fortement l'établissement et met potentiellement en péril des enseignements. Une motion est lue à l'assemblée par les enseignants. Cette motion est soutenue par les parents d'élèves.

**Motion présentée au Conseil d'Administration du Lycée Pierre du Terrail,
le lundi 7 février 2022.**

Le Conseil d'administration du Lycée, réuni le 7 février, a pris connaissance de la Dotation Horaire Globale (DHG) allouée pour la rentrée 2022.

Nous ne pouvons que constater que, en l'état actuel, et dans le contexte de la réforme du lycée, la dotation globale des moyens prévue pour notre établissement pour la rentrée 2022 est insuffisante pour répondre aux besoins de fonctionnement.

Etant donné le manque de données sur la future répartition des élèves dans les différentes spécialités pour la rentrée 2022, nous craignons que nos élèves subissent un appauvrissement de l'offre d'options et de spécialités.

C'est pourquoi les représentants des personnels enseignants du lycée Pierre du Terrail ont décidé de s'abstenir quant au vote de cette DHG.
Les élus des enseignants au CA.

19h35 Départ de Mmes VENTURINI et SCHIAVON (22 présents)

Vote :

Votants : 22	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 11
--------------	-----------	------------	-----------------



Le projet de répartition est adopté.

2. Indicateur de réussite au BAC

M Bertholet présente les indicateurs retenus par le ministère pour mesurer la performance du lycée. Ainsi, il apparaît que les résultats sont bons mais en deçà des attentes de l'administration en ce qui concerne la filière STMG. De la même manière, un taux supérieur de mention est attendu.

A contrario, le lycée « laisse » passer plus d'élèves en 1^{ère} et en terminale que les taux attendus.

Voir fichier joint en annexe.

3. Devenir des élèves après le bac

M Bertholet présente une analyse statistique des orientations de 173 élèves ayant répondu à l'enquête réalisée en novembre 2021.

Voir fichier joint en annexe.

4. Résultats du sondage « élèves » sur la moyenne générale

Suite au précédent conseil d'administration, M Bertholet a réalisé un sondage auprès des élèves, sur le thème de la moyenne générale. Il apparaît que les élèves y sont très attachés, qu'ils la consultent de manière quasi-quotidienne sur Pronote pour une grande majorité d'entre eux et que si elle n'apparaissait pas, ils la calculeraient.

M Bertholet indique qu'un travail sur l'intérêt et le sens de la moyenne générale mériterait d'être mené auprès des élèves afin qu'ils relativisent l'importance de cette information qui d'une part, n'a pas de lien avec les résultats au bac et d'autre part, n'est pas utilisée dans Parcoursup.

IV QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 20h15.